



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### Identification de l'organisme qui passe le marché :

**VILLE DE BOLLENE**  
**Place Reynaud de la Gardette**  
**B.P. 207**

**8 4 5 0 5 BOLLENE**

Téléphone : **04.90.40.51.88** Télécopie : **04.90.40.51.22**

**Objet du marché :** Marché de Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation, valorisation et sécurisation du site troglodytique de BARRY

**Type de marché :** Marché de prestation intellectuelle

**Lieu(x) d'exécution :** Commune de Bollène

**Délai d'exécution du marché:**

Pour les travaux d'urgence secteur 2 partiel : entre septembre 2018 et novembre 2018

Pour les travaux de secteurs 1, 2, 3 et 4 à partir de janvier 2019.

**Tranches et lots :** il n'est pas prévu de décomposition en tranche ou en lot.

**Variantes :** Les variantes ne sont pas acceptées

**Options :** Sans objet

**Conditions de participation :**

Les candidats doivent être expérimentés dans le secteur dédié et disposer des capacités professionnelles adaptées :

**Groupement solidaire comprenant obligatoirement : une équipe composée d'un architecte mandataire ou co-traitant du groupement solidaire conjoint, d'un économiste et d'un écologue.**

**Critères d'attribution :**

Le pouvoir adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse. Elle sera appréciée en fonction des critères suivants :

- **La Valeur financière : (notée sur 40 points)**
- **La Valeur technique : (notée sur 60 points)**
  - présentation de l'opération (noté sur 5 points)
  - organisation de l'équipe, moyens, méthodologie de réalisation des prestations (noté sur 25 points)
  - mesures prises pour qualité coûts, délais (noté sur 10 points)
  - moyens pour mener à bien la mission (noté sur 10 points)
  - répartition des tâches et de la présence sur site des co-traitants (noté sur 5 points)
- manière dont l'équipe collabore avec les différents partenaires (noté sur 5 points)

**Procédure de passation :** La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

**Date limite de réception des offres :** Le mardi 31 juillet à 12 heures.

**Délai de validité des offres :** Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **Conditions de retrait du dossier de consultation**

Le dossier de consultation des entreprises est mis à disposition des entreprises sous forme papier et par voie électronique.

L'adresse pour télécharger les documents mis à la disposition des entreprises est la suivante:

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2018\\_awxFLII-Ox](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_awxFLII-Ox)

ou par recherche au travers de la plate forme <http://www.achatpublic.com>

Les candidats qui souhaitent retirer les documents de consultation sur support papier pourront l'obtenir gratuitement après en avoir fait la demande écrite par télécopie au 04.90.40.51.22 ou par mail : [commande.publique@ville-bollene.fr](mailto:commande.publique@ville-bollene.fr).

Pour un retrait sur place, celui-ci s'effectuera au service commande publique – ville de Bollène – du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, Place Reynaud de la Gardette – 84500 BOLLENE.

### **Conditions de remise des offres**

Les réponses des candidats pourront être communiquées soit par voie traditionnelle, soit par voie électronique.

L'envoi des offres des candidats par voie électronique s'effectuera jusqu'à la date limite sur le site officiel

<http://www.achatpublic.com>.

Dans le cas d'une utilisation de la voie papier, les offres devront être remises contre récépissé, ou envoyées par pli recommandé avec avis de réception postal, à l'adresse suivante :

Ville de Bollène – service Commande Publique – Place Reynaud de la Gardette - B.P.207 – 84505 Bollène cedex  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 .

**Autres renseignements :**

- Financement : Autofinancement Commune de Bollène
- Mode de règlement : Mandat par virement administratif
- Délai de paiement : 30 jours à compter de la réception de la demande.

**Adresses complémentaires :**

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite au service Commande Publique - ville de Bollène – , par télécopie: 04.90.40.51.22. ou par mail : [commande.publique@ville-bollene.fr](mailto:commande.publique@ville-bollene.fr). Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant été destinataires du dossier.

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES, Tél : 04-66-27-37-00; fax : 04-66-36-27-86; email : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr).

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES, Tél : 04-66-27-37-00; fax : 04-66-36-27-86; email : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr).

**Date d'envoi de l'avis à la publication :** Le mercredi 11 juillet 2018